

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: MAGNUM GEL ROACHES

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2019-0040

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0020416-0000

Table des matières

| | |
|--|----|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 2 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 4 |
| 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 4 |
| 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 4 |
| 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 4 |
| 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 4 |
| 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 5 |
| 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 6 |
| 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 6 |
| 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 6 |
| 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 6 |
| 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 7 |
| 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 7 |
| 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8 |
| 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 8 |
| 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 8 |
| 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 9 |
| 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 10 |

| | |
|--|----|
| 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 10 |
| 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 10 |
| 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 10 |
| 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 11 |
| 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 11 |
| 4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 12 |
| 4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 12 |
| 4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 12 |
| 4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 13 |
| 4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 13 |
| 4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 13 |
| 4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 14 |
| 4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 14 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 14 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 14 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 14 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 14 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 15 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 15 |
| 6. Autres informations | 15 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|--------------------|
| Magnum Gel Roaches |
| Magnum Gel Cafards |
| Roaches Gel |
| Roaches Bait |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | MYLVA S.A. |
| | Adresse | Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne |
| Numéro de l'autorisation | BE2019-0040 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0020416-0000 | |
| Date de l'autorisation | 11/09/2017 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 29/09/2022 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | MYLVA, S.A. |
| Adresse du fabricant | Via Augusta, 48 08006 BARCELONA Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | C/ Sant Galderic, 23 Polígono Industrial Ponent Sant Pol de Mar 08395 BARCELONA Espagne |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|--|
| Substance active | 37 - Imidaclopride |
| Nom du fabricant | Bayer CropScience AG, Industrial Operations |
| Adresse du fabricant | Alfred Nobel Strasse 50 D-40789 Monheim am Rhein Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Alte Heer Strasse D-41538 Dormagen Allemagne |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---------------|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| Imidaclopride | (2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine | Substance active | 138261-41-3 | 428-040-8 | 2.15 |

2.2. Type de formulation

| |
|------------------------------|
| RB - Appât (prêt à l'emploi) |
|------------------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence

| | |
|-----------------------------|--|
| Mention de danger | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one et 2-octil-1, 2-tiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. |
| Conseils de prudence | Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale |

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Appât en gel appliqué en gouttes - À l'intérieur - Grand public (non professionnels)

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Blatta orientalis-Oriental cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Blattella germanica-German cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Periplaneta americana-American Cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) |
| Domaine d'utilisation | Intérieur À l'intérieur, fissure et crevasses |
| Méthode(s) d'application | Application ouverte d'un appât en gel en gouttes à partir d'une seringue / cartouche - Appliquer MAGNUM GEL ROACHES en gouttes où les cafards sont présents tels que près des sentiers de cafards ou endroits chauds et humides. |
| Taux et fréquences d'application | Appliquer en gouttes de 0,04 g. Dose: dépend du niveau d'infestation et d'espèces de cafards. Blatte germanique : faible infestation : 0,12 g/m ² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) Blatte orientale et blatte américaine : faible infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m ² (6 gouttes) - - Fréquence d'application lors d'un traitement: 1 application sur 4 semaines. Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison par application. Fréquence du traitement: 3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être réappliqué. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g |



4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquez le produit biocide uniquement dans les fissures et les crevasses, derrière les meubles et les moteurs. Le produit ne peut pas être utilisé sur des surfaces.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou dans des zones récemment traitées avec un autre insecticide.

Ne pas utiliser sur du bois ou des surfaces poreuses.

Éviter le contact avec les surfaces traitées.

N'exposez pas les gouttes d'appât au soleil ou à une source de chaleur. (à savoir radiateur)

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter le contact des enfants avec les surfaces traitées.

Le traitement doit être limité aux zones hors de portée des animaux.

Ne pas appliquer sur des surfaces ou des ustensiles pouvant entrer en contact avec des aliments pour animaux / des denrées alimentaires.

Utilisez uniquement dans des endroits cachés difficiles d'accès et tenus à l'écart de l'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Appât en gel appliqué en gouttes - À l'intérieur - Professionnels

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Blattella germanica-Blatte germanique-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Blatta orientalis-Blatte orientale-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Periplaneta americana-Blatte américaine-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) |
| Domaine d'utilisation | Intérieur À l'intérieur, fissure et crevasses |
| Méthode(s) d'application | Application ouverte d'un appât en gel en gouttes à partir d'une seringue /cartouche - Appliquer MAGNUM GEL ROACHES en gouttes où les cafards sont présents tels que près des sentiers de cafards ou endroits chauds et humides. |
| Taux et fréquences d'application | Appliquer en gouttes de 0,04g. Dose: dépend du niveau d'infestations et d'espèces de cafards. (1 goutte = 0,04 g) Blatte germanique : faible infestation : 0,12 g/m ² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) Blatte orientale et blatte américaine : faible infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m ² (6 gouttes) - - Fréquence d'application lors d'un traitement: 1 application sur 4 semaines. Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison par application. Fréquence de traitement: 3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être réappliqué. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquez le produit biocide uniquement dans les fissures et les crevasses, derrière les meubles et les moteurs. Le produit ne peut pas être utilisé sur des surfaces.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou dans des zones récemment traitées avec un autre insecticide.
Ne pas utiliser sur du bois ou des surfaces poreuses.
Éviter le contact avec les surfaces traitées.

N'exposez pas les gouttes d'appât au soleil ou à une source de chaleur. (à savoir radiateur)

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Éviter le contact des enfants avec les surfaces traitées.
Le traitement doit être limité aux zones hors de portée des animaux.
Ne pas appliquer sur des surfaces ou des ustensiles pouvant entrer en contact avec des aliments pour animaux / des denrées alimentaires.

Utilisez uniquement dans des endroits cachés difficiles d'accès et tenus à l'écart de l'eau.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Appât en gel appliqué en gouttes - À l'intérieur - Professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Blattella germanica-German cockroach-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Blatta orientalis-Oriental cockroach-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Periplaneta americana-American Cockroach-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

| | |
|--|---|
| Domaine d'utilisation | Intérieur À l'intérieur, fissure et crevasses |
| Méthode(s) d'application | Application ouverte d'un appât en gel en gouttes à partir d'une seringue/cartouche - Appliquer MAGNUM GEL ROACHES en gouttes où les cafards sont présents tels que près des sentiers de cafards ou endroits chauds et humides. |
| Taux et fréquences d'application | Appliquer en gouttes de 0,04g. Dose: dépend du niveau d'infestations et d'espèces de cafards. (1 goutte = 0,04 g) Blatte germanique : faible infestation : 0,12 g/m ² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) Blatte orientale et blatte américaine : faible infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m ² (6 gouttes) - - Fréquence d'application lors d'un traitement: 1 application sur 4 semaines. Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison par application. Fréquence du traitement: 3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être réappliqué. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 10 g Cartouches en LDPE de 15, 20, 30, 35, 40 et 50 g |

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquez le produit biocide uniquement dans les fissures et les crevasses, derrière les meubles et les moteurs. Le produit ne peut pas être utilisé sur des surfaces.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou dans des zones récemment traitées avec un autre insecticide.

Ne pas utiliser sur du bois ou des surfaces poreuses.

Éviter le contact avec les surfaces traitées.

N'exposez pas les gouttes d'appât au soleil ou à une source de chaleur. (à savoir radiateur)

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Portez des gants appropriés pendant l'application.
 Evitez tout contact avec les yeux et la peau.
 Le produit ne doit pas être appliqué dans une zone accessible aux enfants.
 Le traitement doit être limité aux zones hors de portée des animaux.
 Le produit ne peut pas être appliqué sur des surfaces où les aliments sont préparés, servis, consommés ou entreposés.
 Le produit sera appliqué dans l'industrie alimentaire en l'absence de denrées alimentaires, sauf dans les entrepôts où les produits correctement emballés sont conservés.
 Des mesures appropriées doivent être prises afin de s'assurer que les aliments, l'équipement ou tout ustensile manipulé dans des sites précédemment traités avec le produit ne contiennent pas de résidus de la substance active.
 Utiliser uniquement dans des zones difficilement accessibles et à l'écart de l'eau.
 Adopter des méthodes intégrées de lutte antiparasitaire telles que des méthodes chimiques, la lutte physique et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
 Vérifier l'efficacité du produit sur place. Si nécessaire, il faut étudier la cause d'une efficacité réduite pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance potentielle.
 N'utilisez pas le produit dans les zones où la résistance est soupçonnée ou établie.
 Informez le détenteur de l'autorisation si le traitement est inefficace.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application du gel dans des boîtes d'appâts - À l'intérieur - Grand public (non professionnels)

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Blattella germanica-Blatte germanique-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

| | |
|--|--|
| | Blatta orientalis-Blatte orientale-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Periplaneta americana-Blatte américaine-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur. |
| Méthode(s) d'application | Application des boites d'appât - Boite d'appât prêt a l'emploi |
| Taux et fréquences d'application | Le taux d'application est: 0,2 -0,4 g/m ² , selon le niveau d'infestation, divisé en plusieurs stations d'appâts. Par exemple, pour un station d'appât de 2,5 g: Faible infestation: 2 stations d'appât par pièce (5 g / 22m ²) Forte infestation : 4 stations d'appât par pièce (10 g / 22m ²) - - Fréquence d'application lors d'un traitement: 4 semaines après le début du traitement, les boites d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boites d'appâts si l'infestation persiste. Fréquence du traitement: trois mois après l'infestation fin, le traitement peut être répété. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 ou 2,5 g de gel |

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquez le produit dans des endroits sombres et humides: sous l'évier, derrière les toilettes, près du drain.

Marche en gel dans les appâts.

1. Ouvrez le poste d'appât: coupez l'extrémité de la boîte en plastique sur la ligne de prédécoupe.
2. activez le point d'appât: poussez complètement la capsule jusqu'à ce que le gel soit déposé dans le compartiment central. Ne séparez pas la capsule après l'activation.
3. Placez le point d'appât activé aux endroits recommandés.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les stations ne doivent pas être ouvertes ou manipulées.
Ne jamais introduire les doigts dans les trous de la boîte à appâts.
À la fin de la campagne de traitement, ramassez les boîtes à appâts.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Application du gel dans des boites d'appâts - À l'intérieur - Professionnels

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Blattella germanica-German cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Blatta orientalis-Oriental cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Periplaneta americana-American Cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Interieur |

| | |
|--|---|
| Méthode(s) d'application | Application des boites d'appât - Boite d'appât prêt a l'emploi |
| Taux et fréquences d'application | Le taux d'application est : 0,2-0,4 g/m ² , selon le niveau d'infestation, divisé en plusieurs stations d'appâts. Par exemple, pour un station d'appât de 2,5 g: .Faible infestation: 2 stations d'appât par pièce (5 g / 22m ²) Forte infestation : 4 stations d'appât par pièce (10 g / 22m ²) - - Fréquence d'application lors d'un traitement: 4 semaines après le début du traitement, les boites d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boites d'appâts si l'infestation persiste. Fréquence du traitement: trois mois après l'infestation fin, le traitement peut être répété. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 ou 2,5 g de gel |

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquez le produit dans des endroits sombres et humides: sous l'évier, derrière les toilettes, près du drain.

Marche en gel dans les appâts.

1. Ouvrez le poste d'appât: coupez l'extrémité de la boîte en plastique sur la ligne de prédécoupe.
2. activez le point d'appât: poussez complètement la capsule jusqu'à ce que le gel soit déposé dans le compartiment central. Ne séparez pas la capsule après l'activation.
3. Placez le point d'appât activé aux endroits recommandés.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les stations ne doivent pas être ouvertes ou manipulées.

Ne jamais introduire les doigts dans les trous de la boîte à appâts.
À la fin de la campagne de traitement, ramassez les boîtes à appâts.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Application du gel dans des boites d'appâts - À l'intérieur - Professionnels ayant des compétences avancées démontrées

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Blattella germanica-German cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Blatta orientalis-Oriental cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Periplaneta americana-American Cockroach-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Application des boites d'appât - Boite d'appât prêt a l'emploi |
| Taux et fréquences d'application | Le taux d'application est: 0,2-0,4 g/m ² , selon le niveau d'infestation, divisé en plusieurs stations d'appâts. Par exemple, pour un station d'appât de 2,5 g: Faible infestation: 2 stations d'appât par pièce (5 g / 22m ²) Forte infestation : 4 stations d'appât par pièce (10 g / 22m ²) - - Fréquence d'application lors d'un traitement: 4 semaines après le début du traitement, les boites d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boites d'appâts si l' |

| | |
|--|---|
| | <p>infestation persiste. Fréquence du traitement: trois mois après l'infestation fin, le traitement peut être répété.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 ou 2,5 g de gel</p> |

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquez le produit dans des endroits sombres et humides: sous l'évier, derrière les toilettes, près du drain.

Marche en gel dans les appâts.

1. Ouvrez le poste d'appât: coupez l'extrémité de la boîte en plastique sur la ligne de prédécoupe.
2. activez le point d'appât: poussez complètement la capsule jusqu'à ce que le gel soit déposé dans le compartiment central. Ne séparez pas la capsule après l'activation.
3. Placez le point d'appât activé aux endroits recommandés.

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les stations ne doivent pas être ouvertes ou manipulées.

Ne jamais introduire les doigts dans les trous de la boîte à appâts.

À la fin de la campagne de traitement, ramassez les boîtes à appâts.

Adopter des méthodes intégrées de lutte antiparasitaire telles que des méthodes chimiques, la lutte physique et d'autres mesures de santé publique en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).

Vérifier l'efficacité du produit sur place. Si nécessaire il faut étudier la cause d'une efficacité réduite pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance potentielle.

N'utilisez pas le produit dans les zones où la résistance est soupçonnée ou établie.

Informez le détenteur de l'autorisation si le traitement est inefficace.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.
Après une inspection approfondie pour déterminer le niveau d'infestation (faible ou élevé), placez les points d'appât où les cafards sont détectés.
Utilisez uniquement à l'intérieur.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ce produit doit être utilisé en alternance avec d'autres produits ne contenant pas le même a.s. éviter les populations résistantes. Les appâts ne doivent pas être placés là où des aliments, des aliments pour animaux ou de l'eau de boisson pourraient être contaminés.

Le produit doit être réappliqué à la fin du traitement jusqu'à ce que le ravageur soit contrôlé.

Utilisez les produits aux doses et aux intervalles recommandés.

Pour optimiser l'efficacité du traitement, respectez les bonnes pratiques d'hygiène: supprimez ou empêchez l'accès à toutes les sources de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les cafards.

Pour optimiser l'efficacité, vérifiez l'appât une fois par semaine et remplacez / reconstituez l'appât s'il est endommagé ou souillé.

Le produit doit être appliqué de manière sécurisée de manière à minimiser le risque de consommation par d'autres animaux ou enfants.

Ne jetez pas le produit sur le sol, dans un cours d'eau, dans l'évier ou dans les égouts.

Eviter le rejet dans l'environnement (P273).

Utilisez uniquement dans des endroits cachés difficiles d'accès et tenus à l'écart de l'eau.

À la fin de la campagne de traitement, ramassez les boîtes à appâts.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets (insectes morts) conformément à la réglementation nationale/régionale.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Procédures de base des premiers secours:

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. N'oubliez pas de retirer les lentilles de contact.

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon, sans frotter.

Si nécessaire, emmener la personne à l'hôpital et lui montrer l'étiquette ou l'emballage si possible. Ne laissez pas la personne empoisonnée seule.

Conseils médicaux pour les médecins et le personnel sanitaire.

Traitement symptomatique et de soutien

SI UN AVIS MÉDICAL EST NÉCESSAIRE, AVOIR LE CONTENANT OU L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT ET CONTACTER LE CENTRE ANTIPOISON.

Mesures d'urgence visant à protéger l'environnement:

Précautions: Empêcher le produit de pénétrer dans l'environnement (eaux de surface et souterraines), d'assainissement, de drainage, etc. en construisant des barrières de protection et en fermant les drains.

Communiquez avec les autorités compétentes ou basculez les fuites dans les cours d'eau, les drains, les égouts, etc.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Absorber le déversement sur une matière inerte (sable, kaolin, etc.), collecter et placer dans des récipients pour une identification ultérieure en tant que gestion des déchets dangereux.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu / le conteneur conformément la législation nationale / régionale.(P501)

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

La stabilité au stockage de ce produit dans son emballage d'origine est de 2 ans dans des conditions normales de stockage.

Conserver dans le conteneur d'origine.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Il est recommandé de stocker le produit à une température comprise de préférence entre 5 ° C et 45 ° C.

6. Autres informations

Le produit contient une substance amère qui le rend repoussant pour les personnes ou les animaux domestiques.

L'appliquant doit s'assurer que le grand public sait comprendre la différence entre les espèces et le niveau d'infestation pour une utilisation correcte de la dose.